

244**DQ3.1**

Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles

Abitibi-Témiscamingue**6212-01-207**

De: Laberge, Joanne (DPÉP)
Envoyé: 9 mai 2007 08:31
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Cc: Bouchard, Marc-André; Bernard, Christiane
Objet: Questions complémentaires du 4 mai 2007

Madame Boutin,

J'ai bien reçu votre question complémentaire du 4 mai concernant la demande de financement du chef Steeve Mathias pour la participation de la communauté de Winneway à la prochaine étape des audiences publiques portant sur la création de 4 réserves de biodiversité. Une aide financière est effectivement disponible. Cependant le fonds concerné n'es pas prévu en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

Nous vous informons que le Secrétariat aux affaires autochtones est l'organisme qui peut fournir le support financier demandé.

Le Secrétariat aux affaires autochtones est le gestionnaire du Fonds d'initiatives autochtones (FIA), dont un des volets porte sur le "soutien à la consultation". Ce fonds a été institué dans la foulée de l'élaboration du Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones afin de leur permettre de participer adéquatement aux exercices de consultation initiés par le gouvernement du Québec.

Les communautés autochtones qui désirent se prévaloir de cette opportunité doivent adresser leur demande au Secrétariat aux affaires autochtones, plus précisément à monsieur Patrick Brunelle, responsable de ce dossier au SAA, à l'adresse suivante : 905, avenue Honoré-Mercier, 2e étage, Québec (Québec) G1R 5M6.

Joanne Laberge, chef
Service des aires protégées
MDDEP
tel: (418) 521-3907 poste 4426
cel : (418) 564-6846